

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	21 (1892)
Heft:	9
Rubrik:	Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il existe encore du même auteur et faisant partie de la même méthode : *L'année préparatoire de musique* et *la troisième année de musique*. Ne les connaissant pas, je me borne à les indiquer.

C. R.

CHRONIQUE

Les examens de recrues ont commencé cette année le 29 août.

Les cours de répétition prévus à l'art. 200 du règlement général devront, en conséquence, être organisés *sans retard*.

Les instituteurs chargés de la tenue de ces cours sont avisés que les livrets-certificats, utiles à Messieurs les experts, peuvent être exigés à l'occasion des examens; ils devront conséquemment veiller à ce que :

1^o Les noms, le lieu d'origine, de domicile et la date de la naissance de la recrue y soient correctement inscrits;

2^o Mention soit faite, le cas échéant, dans la colonne *Observations*, de toute infirmité corporelle ou intellectuelle du recrutable;

3^o Les notes de mérite y soient inscrites pour ceux qui ont fréquenté une école de perfectionnement.

Les recrues devront apporter leur livret sans enveloppe pour le remettre à première réquisition à Messieurs les experts.

— Les instituteurs et institutrices dont le brevet de capacité expirer dans le courant de l'année 1892, sont avisés que les examens pour le renouvellement de ces diplômes auront lieu au Lycée de Fribourg, comme suit :

Pour les institutrices, les 13 et 14 septembre;

Pour les instituteurs, les 21 et 22 septembre.

Les examens commenceront à 8 heures du matin.

Les intéressés sont invités à faire parvenir *sans retard*, au bureau de la Direction de l'Instruction publique, les brevets expirés, accompagnés du certificat de conduite délivré par l'autorité locale et l'inspecteur scolaire de l'arrondissement (art. 122 du règlement général).

Pour les membres du corps enseignant dont le brevet est échu cette année, l'absence aux dits examens serait considérée comme une renonciation à la carrière de l'enseignement.

Examens. — Les élèves du cours supérieur de l'Ecole normale d'Hauterive ont tous obtenu le brevet de stagiaire à la suite des examens subis les 26, 27, 28 juillet. La liste suivante est dressée d'après le nombre des points obtenus.

Monnerat, Joseph, de Nuvilly; Folly, Alexis, de Villarepos; Pittet, Pierre, de Mézières, qui a le même nombre de points que le précédent; Bourdilloud, Germain, d'Estavayer-le-Lac; Tornare, Alfred, de Charmey; Maradan, Eloi, de Cerniat; Thierrin, Ernest, de Cheiry; Bovey, Henri, de Neyruz; Pasquier, Louis, de Maules; Brasey, Joseph, de Font; Chappuis, Ernest, d'Estavayer-le-Gibloux; Corminbœuf, Eugène, de Ménieries; Mettraux, Edouard, de Posieux; Pauchard, Louis, de Russy; Bulliard, Alphonse, de Bussy.

Les examens des aspirantes au brevet d'institutrices ont eu lieu les 8, 9 et 10 août au Lycée. Les aspirantes venaient de huit établissements du canton et du dehors; l'une d'elles avait été préparée par sa maîtresse, M^{me} Overney, institutrice à Autigny et est arrivée dans les premiers rangs.

Voici les noms des aspirantes qui ont obtenu le brevet; elles sont classées d'après le nombre des points:

MM^{les} Sidler, Marie, à Fribourg; Loup, Marie, de Bussy; Loffing, Joséphine, de Fribourg; Rey, Marie, de Vionnaz (Valais); Girardin, Marie, de Bémont, à Fribourg; Chablais, Philomène, de Zumholz, à Autigny; Avenzini, Marie, de Lugano; Borcard, Marie, de Vaulruz; Eberle, Elisabeth, de Mulhouse; Gumi, Marie, d'Avry-sur-Matran; Schneider, Marguerite, à Fribourg; Mossu, Virginie, de Broc; Chiffelle, Emma, de Fribourg; Dabrowska, Marie, de Varsovie; Rossy, Elisabeth, de Fribourg; Pontet, Marie, de Chavannes-sous-Orsonnens; Berchier, Louise, d'Aumont; Muriset, Agathe, du Landeron; Mugnier (Sœur Jeanne-Marie), de Gets (Haute-Savoie); de Roll, Charlotte, de Soleure; Vallet, Marie, de Marnay (Haute-Savoie); Ehrle, Emilie, de Constance; Closuit, Valérie, de Martigny-Ville; Schmidt, Hortense, de Dijon; Bæriswyl, Joséphine, de Bonnefontaine; Roullier, Stéphanie, de Sommentier; Zemp, Marie, d'Escholzmatt (Lucerne); Téna, Madeleine, de Neirivue; Mugnier (Sœur Françoise), de Gets (Haute-Savoie); Pittet, Sophie, de Romanens; Gabriel, Caroline, de Granges (Veveyse).

L'ANGELUS

Nous publions la composition suivante de l'une des aspirantes au brevet d'institutrices :

C'est la voix divine qui nous répète : « Jésus, Marie! » L'aurore a lui; le voile sombre s'est coloré d'un jour resplendissant, et la Providence, après avoir étendu la main pour bénir son riant domaine, attend l'hymne de ses créatures. Alors, la petite voix de la cloche murmure avec un charme délicieux : « Le Seigneur crée un nouveau jour pour vous, mortels; bénissez-le. C'est le moment pour les cœurs de prendre leur élan vers lui, avant de jouir de ses bienfaits! » Sonne, sonne donc, cloche du sanctuaire; redis-nous ces mots si doux au chrétien : « Jésus est votre frère, Marie est votre mère. A genoux devant la Crèche! Adorez le Dieu anéanti pour vous. « Et nos voix se mêleront à la voix de l'archange : « Je vous salue, Marie; le Seigneur est avec vous. »

Laboureurs, suspendez vos fatigues; sept fois la marche du soleil a indiqué qu'une heure de plus avait été remplie du fruit de vos sueurs. C'est l'instant du repos et de l'action de grâces: N'entendez-vous pas la cloche argentine qui vous le dit? La rosée ne baigne plus le gazon: les papillons l'ont bue dans la coupe de carmin de quelques fleurs, et les brindilles des champs ont éteint leurs reflets de pourpre et d'or. A genoux donc! Grâces à toi, ô mon Dieu, qui fécondes la terre, qui secours nos bras, et qui, nous ouvrant ta main, trésor d'abondance, vas nous donner le pain pour de nouvelles forces. Je te